

L'hypothèse de l'approche pronominale

Louvain (Belgique), 29 mars 1976

K.U. Leuven, Département Linguistick¹

1. Introduction

Je présente ici un état des recherches que nous avons menées, M. Van den Eynde et moi, depuis plusieurs années et que nous espérons poursuivre encore.

À la source de ces recherches, il y eut une hypothèse de travail, que M. Van den Eynde proposa, en 1969, et qui depuis lors résiste aux critiques et semble s'épanouir. Elle a été explorée par plusieurs travaux d'approche, par Yves Simoens, par nos groupes d'étudiants de Louvain – Levants et Pomteux – par plusieurs groupes d'étudiants à Aix, par des recherches que j'ai présentées pour le doctorat d'État en 1973. Elle a reçu l'approbation d'un certain nombre de gens dont le jugement nous importait.

La réflexion qui s'exerce dans ce travail est née d'une double interrogation.

- 1) Pour K. Van den Eynde, c'était la question de savoir si l'on pouvait appliquer les méthodes descriptives du structuralisme, qui avaient fait leur preuve en morphologie, à la syntaxe, ce qui n'avait pas été tenté de façon systématique. Dégager inductivement des unités sous-jacentes aux phénomènes observés, en établir la combinatoire, en proposer les règles. Les résultats qu'avait fournis cette analyse descriptive, son expérience dans les langues africaines lui en montrait la solidité. Il souhaitait l'asseoir sur une réflexion mieux dégagée de la pratique immédiate, et l'appliquer à la syntaxe du français – ce qui curieusement paraissait suspect – il était décidé à le tenter à contre courant des modes universitaires, s'il le fallait – et il l'a fallu, persuadé que le procès fait au structuralisme en ce domaine l'était de façon prématurée, avant qu'il n'ait fourni la phase essentielle de son développement.
- 2) En ce qui me concerne, j'avais une question à résoudre: pourquoi l'école du comparatisme français s'était-elle arrêtée court devant la syntaxe? A. Meillet, à la suite de Saussure, avait affirmé que la phrase était une unité du discours, et non de langue. Dans la description des grammaires indo-européennes, le domaine descriptible était celui des langues à cas, des zones flexionnelles riches, des systèmes de corrélation fortement marqués. Il n'est que de voir la dimension réduite des chapitres intitulés syntaxe.

¹

NA: Cette conférence a été donnée dans le cadre du programme de troisième cycle.

Il existait certes des études de syntaxe, mais dans des domaines présentés comme fragmentaires: analyse des systèmes de temps par G. Guillaume, analyse des cas et des prépositions (Hjemslev, Benveniste), mais pas une entreprise systématique – ce qui était caractéristique, c'était la difficulté à établir un modèle comparatif en syntaxe, alors qu'il était bien dégagé en phonologie et morphologie. On le voit par exemple à la lecture du questionnaire d'enquête pour la réédition des "langues du monde" de Cohen et Meillet.

La désaffection générale pour ce genre de recherches, pas plus que la critique apportée par les générativistes n'avaient réussi à me persuader que cette lacune tenait à la faiblesse du modèle d'analyse. Nous étions quelques-uns à penser – dont mon maître M. Wagner – que la bonne tentation n'était pas de récuser cet héritage, mais de l'approfondir.

Nous avons en commun une conviction héritée des pratiques descriptives: tout n'est pas descriptible dans une langue, avec la même rigueur, à un même niveau d'analyse. Tout n'est pas de l'ordre du comparable. Il est nécessaire de dégager les zones de forte grammaticalisation pour calculer les autres, il faut dégager ce que la langue contraint à faire. On doit décrire en premier les faits les plus contraignants. Dans cette perspective, toute langue est différente d'une autre, on se défiera des universaux posés à priori. On cherchera à les poser, si besoin est, par induction.

Nous avons en commun l'idée d'une sémantique sous jacente à l'interprétation des énoncés, originale pour chaque langue, et la conviction qu'il fallait la chercher en mêlant dialectiquement l'induction à partir de l'observation de faits modestes et la déduction à partir d'hypothèses de travail. Cette conviction, K. Van den Eynde la tenait de sa large expérience et de l'intuition qui y avait pris ses assises; elle me venait pour ma part de l'adhésion que je donnais aux distinctions entre langue et discours faites par G. Guillaume.

Notre collaboration a commencé par mon travail de description morphologique du verbe français, s'est poursuivie par une recherche empirique sur la syntaxe des pronoms en français et se continue dans une théorisation de l'analyse, exploitant toujours l'hypothèse de 1969.

2. L'hypothèse de l'approche pronominale

Elle propose de dégager une description systématique de la syntaxe. Il lui faut pour cela définir ce qu'on entend par description très précisément, traiter les difficultés bien connues qui se présentent. Pour cela, nous faisons une hypothèse, nous en essayons la puissance descriptive, sur un plan pratique, puis au vu des résultats nous décidons d'asseoir cette hypothèse sur une base théorique plus générale.

2.1 Problématique

Nous avons décidé, comme beaucoup d'autres, de décrire en premier lieu la syntaxe du verbe. *Décrire*, c'est-à-dire, isoler et regrouper:

- 1) Pour saisir le verbe en tant que classe, isoler ce qui fait la particularité des catégories de verbes, par opposition à l'énoncé.
- 2) Pour délimiter l'unité verbale d'un item, savoir regrouper les divers comportements syntaxiques d'unités apparemment homonymiques: n'y a-t-il qu'un verbe *servir*?

Les difficultés viennent quand on examine les phrases verbales:

- 1) Aucune garantie d'exhaustivité de ce corpus immense.
- 2) Très difficile d'isoler ce qui appartient au verbe et ce qui appartient aux propriétés des autres éléments de la phrase, en raison des problèmes *d'acceptabilité*.

Le verbe en tant que tel est à la fois un constructeur syntaxique et un élément de lexique. En tant qu'élément de lexique il entretient avec les autres éléments du lexique, des rapports de sélection, i.e. de plus ou moins grande vraisemblance, variable selon les locuteurs. On acceptera facilement (1) mais pas (2):

- | | | | |
|-----|-----------------------|-----------|--------------------|
| (1) | je tourne le volant | / | le volant tourne |
| | je tourne les pages | / | les pages tournent |
| (2) | ? je tourne le moteur | alors que | le moteur tourne |
| | ? je tourne le disque | alors que | le disque tourne |

Quelle classification non folklorique adopter pour trier dans les acceptabilités? Faudrait-il une classe pour *volant* et *pages*, une autre pour *moteur* et *disque*? Ne sera-t-on pas tenté de conclure, pour finir que l'on tourne ce que notre expérience nous enseigne être "tournable", et que dans ce cas, toute description doit être description de l'expérience.

La plupart des grammairiens ont pressenti qu'au-delà des vraisemblances de sélection qui fondent les acceptabilités, il fallait viser la grammaticalité de l'énoncé, disposer d'éléments qui fussent *neutres* au regard des sélections.

- 1) On a proposé de poser un élément catégoriel abstrait comme NP – ce qui donnerait pour notre exemple:

- (3) NP tourne NP

Mais ce NP pris axiomatiquement ne peut servir de terme concret pour tester la bonne acceptabilité des phrases verbales.

- 2) Les dictionnaires utilisent des sortes de classificateurs, *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, ce qui est pédagogiquement utile. Mais ces pronoms indéfinis en disent trop et pas assez.

Trop: on ne peut les cumuler d'une façon naturelle dans un énoncé:

- (4) quelqu'un présente quelqu'un à quelqu'un quelque part

Ce ne sont pas de bons éléments concrets de mesure, leur cumul est d'utilisation purement métalinguistique.

Pas assez: le pluriel n'est pas possible. En face de:

- (5) quelque chose arrive
on ne peut pas avoir:
- (6) quelques choses arrivent

2.2 Hypothèse

La meilleure approximation de ces éléments "neutres" est fournie en français par les pronoms clitiques. Ils ont plusieurs avantages:

- 1) Ils forment des phrases naturelles, permettant de tester l'acceptabilité:
- (7) je le lui présente
- 2) Ils appartiennent à une zone fortement grammaticalisée, susceptible de révéler des sémantismes profonds de la langue.
- 3) Ils sont en nombre restreint et permettraient donc de faire un examen exhaustif des phrases verbales à pronoms.

On postule que, à partir de l'examen des pronoms clitiques, on peut fournir une description des relations syntaxiques verbales, projetable sur les phrases comportant verbe et lexique.

Pour soutenir cette hypothèse, il faut justifier deux démarches:

- 1) L'une d'ordre sémantique: le renversement de la relation entre pronom et lexique est justifiable. Le pronom comme source du lexique est concevable.
- 2) L'autre, méthodologique: la puissance descriptive d'une analyse qui part des pronoms est suffisante.
 - S'ils ont des contraintes, on peut les isoler, donc les mettre de côté (ordre).
 - S'ils ont des marques spécifiques (ce qu'on appelle des "listes de déclinaison") cela permet de déceler des mécanismes importants, cachés par les noms. En particulier, une différence de forme comme *le, lui, il* permettrait de poser qu'il n'y a pas de NP équivalent dans toutes les positions de la relation verbale.
 - S'ils apparaissent ridiculement peu nombreux – on en compte dix – pour rendre compte de la syntaxe verbale, ils ont une combinatoire assez riche pour y suffire.

2.2.1 Les pronoms sources du lexique

On répondra d'abord à la première justification : les pronoms sources du lexique.

Une réponse traditionnelle existe depuis longtemps, celle qui traite les pronoms, dans les différentes langues, comme des classifieurs, des têtes de listes lexicales. Par exemple dans les trois énoncés:

- (8) les pies jacassent
- (9) les filles jacassent
- (10) elles jacassent

Le terme *elles* peut être conçu comme le nom générique de toutes les jacasseuses possibles. C'est le terme le moins chargé de sélections, celui qui engage le moins la vraisemblance, la vraisemblance se décidant au niveau des spécifications lexicales.

L'autre qui l'est moins: le pronom comme révélateur des unités syntaxiques. Entre les *pies jacassent* et *elles jacassent*, il y a une relation qui se retrouve dans *je déteste les pies / je les déteste / je déteste celles-ci*: nous l'appelons la relation de proportionnalité. *Elles jacassent* représente une unité qui se retrouve identique à travers les manifestations diverses du sujet *les pies, qui, etc...* *les* représente une autre unité. La relation de proportionnalité relie les différentes manifestations d'un même terme de la relation verbale, et par là l'identifie.

Aussi nous disons que la relation P se trouve entre les exemples 11 et 12, mais pas pour 13 et 14:

- (11) elle a les clefs, elle les a
- (12) elle a sa nouvelle voiture qui fait vrrm vrm, elle l'a
- (13) elle a les yeux bleus / elle les a
- (14) elle a sa sœur qui est malade / elle l'a

du moins pas pour l'interprétation usuelle la plus disponible. La relation de proportionnalité se fait pour 13 avec un autre dispositif.

Les éléments qui n'ont pas de proportionnalité ne sont pas des termes de la construction verbale:

- (15) elle prend la mouche / *elle la prend
- (16) je lui en veux / *je veux à Marie de ça

Cette proportion permet d'écarter les énoncés qui ne sont pas directement descriptibles dans la zone de grammaticalité envisagée.

On pourrait nous objecter que nous négligeons le rôle de "substitut" des pronoms dans l'énoncé. Soit par exemple:

- (17) je déteste les pies parce qu'elles jacassent

Il est certain que *les* est "mis pour" *les pies* dans l'interprétation que nous en faisons. Mais, outre que cette interprétation de coréférence n'est jamais obligatoire:

- (18) (je suis au milieu des gens qui parlent et on passe des disques)
je déteste les disques dans ces conditions parce qu'elles jacassent

on doit admettre que cette coréférence, lorsqu'elle se manifeste, se fait entre *les* et un élément quelconque du lexique, compte tenu de la vraisemblance:

(19) je déteste les ----- parce qu'elles jacassent

On peut montrer que ces effets possibles de coréférence sont descriptibles au simple niveau de l'énoncé, sans remettre en cause cette idée que, en langue, les pronoms peuvent être pris comme source (du pronom au lexique). Nous parlerons de processus de lexicalisation.

2.2.2 Puissance descriptive des pronoms

Pour exposer la puissance descriptive des pronoms, je ferai état des méthodes par lesquelles nous les avons traités et de quelques résultats auxquels nous sommes parvenus en français.

- 1) On pose axiomatiquement des traits qui permettent d'analyser les clitiques. Ces traits sont syntactico-sémantiques. Ce sont des éléments primitifs.

Le trait (+personnel) caractérise les formes *je me moi, tu te toi*, formes des locuteurs, sur lesquelles un consensus chez les linguistes semble exister. Le trait (+locatif) caractérise le *là*. Le trait (place 0, 1, 2, 3) caractérise les formes *il, le, lui, en*.

Aucune interprétation discursive ne peut changer l'identification de ces traits. Ce serait le cas pour les traits comme (+humain), ou (+concret), décernés sur le lexique. Par exemple:

(20) Mozart était un enfant charmant / on joue du Mozart

Il est difficile d'attacher le trait (+humain) sur un item formel stable. De même:

(21) mon beau frère est en vacances / il deviendra mon beau frère
je suis en vacances / il deviendra moi* (proche métalinguistique)
il joue Napoléon dans tous les films / il joue toi...

On dégage d'autres traits qui demanderaient une trop longue analyse pour être exposés ici: le *ça*, le *comme ça*.

- 2) On pose méthodologiquement l'existence de paradigmes de pronoms, caractérisés par les traits des éléments qui les constituent.

Dans *je lui en parle*, l'ensemble des éléments en 1^{ère} place, en 2^e place, est caractérisé par le fait qu'y figure nécessairement le trait (+personnel). Exhaustivement la liste des éléments en place *lui* sont *lui leur me te nous vous (se si on change le je)*. *Lui* est un "frère paradigmatique" des + personnels. On se fonde ici sur la notion Hjemlevienne de présupposition.

Dans tous les emplois possibles, *lui* clitique implique *me*, (+personnel), l'inverse n'étant pas vrai (il me dévisage / *il lui dévisage). Les verbes *lui parler*, *lui nuire*, *lui obéir* sont caractéristiques de (+personnel):

(22) y remédier, (- personnel)

(23) y, lui appartenir (à la fois: + personnel et - personnel)

On pose méthodologiquement une distinction entre les éléments représentés par les clitiques et les autres.

Ainsi un verbe comme *penser à lui*, *tenir à lui* a un élément *à lui* qu'on pourrait dire frère paradigmatique des + personnels (il présuppose toujours *à moi*). Mais il n'est pas clitique, et il présuppose toujours un y clitique, l'inverse n'étant pas vrai:

(24) il y remédie / *il lui remédie

On l'appellera (+personnel secondaire) en raison de cette dépendance.

La distinction n'est pas apparente au niveau lexical:

(25) je pense à mon voisin

(26) je parle à mon voisin

les exemples (25) et (26) paraissent semblables. La distinction est cependant fondamentale, seuls les personnels primaires ont un réfléchi:

(27) ils se parlent / *ils se pensent

Elle est interprétable sémantiquement. Elle permet de prévoir des emplois métaphoriques. Sur une forme standard "il y remédie" on peut élargir "il remédie *à lui*" mais pas "il *lui* remédie".

3) Un des résultats que l'on peut fournir:

- le classement des verbes par paradigmes d'éléments
- des propriétés rattachées à ces éléments, prévues au niveau des clitiques, vérifiées au niveau du lexique
- l'explication de certains effets d'interaction et de réinterprétation.

Un exemple de cette dernière rubrique. L'analyse permet de prévoir les réponses aux questions suivantes. Si on a:

(28) a) je les lui ramène / b) je les ramène à lui

Qu'est-ce qui est le plus probable comme lexicalisation de *les*: *les ennuis*, ou *les amis*?

Mêmes questions pour:

(29) a) on va lui en attirer / b) on va en attirer à lui

(30) a) on les lui compare / b) on les compare à lui

(31) a) on les lui soumettra / b) on les soumettra à lui

Les réponses sont stables. En a: *les ennuis*, *les avantages*, *les idées*. En b: *les amis*, *les gens*. Une distinction se dessine entre des éléments plutôt (-humain) en a, plutôt (+humain) en b.

On peut les prévoir à partir d'analyse en traits (+/- personnel), en utilisant une règle propre aux clitiques. Une phrase comme "je me présente à lui" est le résultat d'une règle d'incompatibilité entre des clitiques (+personnel). On pose structurellement deux compléments (analogues à direct et indirect de la tradition):

	direct	indirect	
(32)	je le	lui	présente
(33)	je me	lui	présente

Si les deux compléments sont (+personnel), le 2^e est éjecté sous forme *à lui*. Corrélativement, un effet de réinterprétation se déclenche. Si on a une forme *à lui*, il y a une tendance, non une obligation, à interpréter la forme clitique *le* comme ayant une force éjectante du genre (+personnel), lexicalement du genre (+humain).

L'interprétation est surtout forte dans l'autre sens:

(34) on va les lui attirer

Si *les+lui* coexiste, c'est qu'il y a un seul élément (+personnel). *Les* ambigu, paraissant dans des paradigmes (+/- personnel), sera ici fixé dans le sens du (- personnel).

Le fait de disposer avec les pronoms de corpus restreints nous permet par ailleurs de dégager des relations de type transformationnel à valeur exhaustive, et de les faire contraster avec des processus plus aléatoires, qui n'existent que lorsque les bonnes conditions lexicales sont réunies.

(35) Jean est malade / la maladie de Jean

(36) Jean est couché / ? le coucher de Jean

en face de:

(37) cela étonne Jean / Jean s'en étonne
/ Jean en est étonné

garantie au niveau pronominal par:

(38) je me étonne / je m'en étonne
ça me étonne / j'en suis étonné

3. La construction théorique

- 1) On pose que l'unité d'énoncé syntaxique est constituée par une relation entre l'élément constructeur et les termes qu'il construit.
- 2) Le constructeur le plus aisé à décrire en français est le verbe. Le verbe est à la fois constructeur et terme de la relation. Dans *je galope* il y a un constructeur verbal qui établit une relation entre *je* et le radical *galop-*.
- 3) Les termes de cette relation sont des complexes de traits.
- 4) Plusieurs formulations sont possibles pour une même relation; elles se différencient par des modifications sur les complexes de traits (cf. *je*

m'en étonne). Ceci représenterait une partie de ce qu'on a appelé Transformations.

- 5) L'ensemble des formulations définit le verbe et ses constructions nucléaires. Le verbe peut s'adjoindre des constructions non nucléaires, caractérisées par le fait qu'elles ne sont pas concernées par les variations de formulations.
- 6) La représentation des termes se fait selon les catégories de la langue: clitiques, pronoms autonomes, formes en qu-, éléments lexicaux, éléments verbaux. Ces représentations représenteraient une partie de ce qu'on appelle Transformations.
- 7) Ne sont des termes que les éléments qui figurent dans plusieurs catégories clitiques et noms, liés par la relation de proportionnalité. Les autres sont figés.
- 8) Les relations posées pour un terme dans une catégorie sont valables pour toutes les catégories qui représentent ce terme. Pratiquement les pronoms clitiques sont la catégorie la plus aisée à décrire pour y placer les relations (en raison de son caractère restreint et de sa forte grammaticalisation).
- 9) Les constructions verbales sont soumises à des opérations: redondance, clivage, extraction, nominalisation par relatives. Ces opérations représentent une partie de ce qu'on appelle Transformations.
- 10) L'unité de phrase est une unité discursive, aléatoire.
- 11) Il y a deux types de sémantique:
 - l'une, imposée aux locuteurs, hors d'atteinte de l'observation directe; elle se situe au niveau de ce que G. Guillaume appelait le niveau de la langue, ou du système. Celle de la grammaticalité.
 - l'autre, lexicale (pragmatique) partiellement déterminée par l'expérience des groupes de locuteurs. C'est celle qui fait les relations de sélection, les vraisemblances. C'est celle de l'acceptabilité.
- 12) Toute tentative de description de cette 2^e sémantique exige qu'on s'appuie sur les bases de la 1^{ère}.